



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sociétés d'économie mixte

Question écrite n° 56002

Texte de la question

M. Damien Meslot attire l'attention de M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sur la proposition de loi tendant à créer des sociétés d'économie mixte à opération unique. En effet, cette proposition de loi suscite une vive inquiétude parmi les membres de l'ordre des architectes en ce sens que ce texte signera le glas du réseau économique local de la filière du bâtiment au bénéfice exclusif de quelques grands groupes. En l'état, les effets de l'application de ce texte seraient catastrophiques pour l'ensemble de la filière du bâtiment. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures il entend prendre pour éviter les effets négatifs du texte.

Données clés

Auteur : [M. Damien Meslot](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56002

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Économie, redressement productif et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 mai 2014](#), page 4179

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)